

Intitulé de l'UE	Communication en langue française III
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Camille DESAUVAGE	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Langues française III	25h	Antonino BERENATO
Techniques de communication III	25h	Camille DESAUVAGE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Langues française III : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires
Techniques de communication III : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Langues française III : Français
Techniques de communication III : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.



Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif 17 Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

- 17.5 Adopter et mettre en oeuvre des systèmes de promotion de l'investissement en faveur des pays les moins avancés.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- S'exprimer correctement à l'oral et à l'écrit dans une optique professionnelle, et ce avec assurance et aisance ;
- Comprendre les textes vus ainsi que les lectures et émettre un avis pertinent, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Faire preuve d'esprit de synthèse à l'oral et à l'écrit ;
- Recourir constamment à l'esprit critique, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Mettre en oeuvre la méthode de travail la plus adéquate.

Contenu de l'AA Langues française III

- Correspondance (suite) ;
- Exercices de révision grammaticale et syntaxique ;
- Exercices d'enrichissement lexical et de recherche d'informations ;
- Prises de notes ;
- Compréhensions de textes ;
- Synthétisations de textes ;
- Argumentations écrites ;
- Lectures et débats.

Contenu de l'AA Techniques de communication III

- Etude de cas des plus grandes plaidoiries des ténors du barreau : construction d'une communication "humaine".
- Pratique avec diplomatie de l'observation, l'empathie et l'écoute active
- Exercices écrits de valorisation/défense de lui-même ou d'un individu;
- Exercices écrits d'argumentation: défendre un sujet, structurer ses idées, recherche du vocabulaire adéquat et de phrases impactantes.
- Exercices oraux : défense de position, joute oratoire, éloquence....
- Mises en situation (développement de réflexes appropriés) et le développement d'argumentations (prendre position et argumenter).
- ?Lectures et débats.
- ?L'application des grandes règles d'orthographe et de grammaire.

Méthodes d'enseignement

Langues française III : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

Techniques de communication III : cours magistral, approche interactive, étude de cas

Supports

Langues française III : notes de cours, notes d'exercices

Techniques de communication III : notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Langues française III

- FAYET (Michelle) & NISHIMATA (Aline), *Savoir rédiger le courrier d'entreprise*, Eyrolles.
- GREVISSE (Maurice) & GOOSSE (André), *Nouvelle Grammaire française*, De Boeck-Duculot.
- NIQUET (Gilberte), *Structurer sa pensée, structurer sa phrase*, Hachette.
- ROBERT (Paul), *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert.
- ROBERT (Paul), *Le Petit Robert 2. Dictionnaire encyclopédique des noms propres*, Le Robert.
- Lectures communiquées au fil du cours.

Ressources bibliographiques de l'AA Techniques de communication III

- ARON Matthieu, *Les plus grandes plaidoiries des ténors du barreau*, Paris, Broché, 2013.
- MAIRE DU POSET Yves, *2 minutes... pour bien se vendre*, L'art de parler de soi., Paris, LEDUC.S Editions, 2008.
- DUPOND-MORETTI Eric, *Bête noire: condamné à plaider*, Paris, J'ai Lu, 2013.
- SMAL Geneviève, *La parole en public pour les timides, les stressés et autres tétanisés*, Liège, EdiPro, 2011.
- VIDAL Jean-Philippe, *50 exercices pour mieux communiquer avec les autres*, Paris, Eyrolles, 2009.

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Langues française III : 50% Techniques de communication III : 50%
Langue(s) d'évaluation	Langues française III : Français Techniques de communication III : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Langues française III :	
Examen écrit 100%	
Méthode d'évaluation de l'AA Techniques de communication III :	
Examen oral 100%	

Année académique : **2023 - 2024**